



Mairie de Saint-Léons

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2020

Etaient présent :

ARNAL Jean-Michel, BLANC Christophe, CASTAN Alexis, DELMAS Éric, GELY Florence, LEPINOIS Luc, LEROY François, NOEL Alain, RODIER Aurore, SEITER Hubert, SEIGNON Muriel, VAILLE Patrick.

Absent : Aucun

Secrétaire de séance : Florence GELY

Hubert SEITER, maire sortant ouvre la séance d'installation du nouveau conseil. Pour que cette séance puisse se tenir dans le respect de la distanciation des personnes comme imposé par la crise sanitaire, le conseil municipal s'est réuni à la salle de la Valette de Saint-Léons.

1 - Proposition de vote à huit clos :

Avant l'ouverture des débats, le maire demande que la séance soit réalisée en huit clos. Le conseil donne un avis unanime favorable par 11 voix.

Après avoir procédé à l'appel des élus, Hubert SEITER cède la présidence de la séance au doyen de l'assemblée : Monsieur Patrick VAILLE.

2 – Election du Maire :

Monsieur Jean-Michel ARNAL a obtenu :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- Nombre de votants : 11
- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs : 1
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 10

3 – Détermination du nombre d'Adjoints :

Le maire propose de porter ce nombre à trois comme le permet l'article L2122-2 du code des collectivités territoriales. Adopté par 11 voix pour.

4 – Elections des Adjointes au Maire:

1^{er} Adjoint : Monsieur Alain NOËL

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- Nombre de votants : 11
- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs : 1
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 10

2^{ème} Adjoint : Monsieur Alexis CASTAN

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- Nombre de votants : 11
- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs : 1
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 10

3^{ème} Adjoint : Madame Aurore RODIER

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- Nombre de votants : 11
- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs : 1
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 10

A l'issue de l'élection des adjoints, le Maire a procédé à la lecture de la charte de l'élu local puis a remis aux conseillers municipaux une copie du texte issu du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) consacré aux conditions d'exercice des mandats municipaux.

5 – Fixation des indemnités des Adjointes:

Le montant est fixé à l'article L2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ce montant est de 9,90% de l'indice brut 1027 de la rémunération de la fonction publique soit 385,05 € brut.

Le Maire propose de voter l'indemnité plafond pour les Adjointes à 385,05 € brut.

Cette proposition a été votée à l'unanimité.

6 – Délégation du Conseil Municipal au Maire:

Afin de faciliter le fonctionnement de l'administration, le Maire propose au Conseil Municipal, conformément à l'article L2122-22 du CGCT, de le charger dans leur intégralité et pour la durée de son mandat. L'objectif est de permettre à l'exécutif d'agir sans devoir attendre la réunion du conseil. Les délégations sont confiées au maire pour toute la durée de son mandat mais le conseil peut y mettre fin à tout moment. Le Maire doit rendre compte de son exercice à chaque séance du conseil municipal (article L2122-3 DU CGCT).

Voté à l'unanimité.

7 – Election des délégués au SIEDA:

Délégué : Monsieur Alain NOEL

Suppléant : Monsieur Jean-Michel ARNAL

8 – Election des délégués au PNRGC:

Délégué : Monsieur François LEROY

Suppléant : Monsieur Christophe BLANC

9 – Election des délégués au Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur:

Délégué : Monsieur Alexis CASTAN

Suppléant : Madame Aurore RODIER

10 – Election des délégués au Syndicat Mixte du Bassin Versant du Tarn Amont:

Délégué : Madame Florence GELY

Suppléant : Monsieur Christophe BLANC

11 – Election des délégués au SMICA:

Délégué : Monsieur Jean-Michel ARNAL

Suppléant : Monsieur Alain NOEL

12 – Réinstallation du CCAS:

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune. A Saint-Léons, le CCAS a été supprimé en 2018/2019. Doit-on le réinstaller ?

Le vote est contre à l'unanimité.

13 – Désignation d'un délégué du CNAS :

Délégué des élus : Monsieur Jean-Michel ARNAL

Délégué des agents : Voir si Philippe CREYSSELS est d'accord (sinon Vanessa MALASSIS)

14 – Détermination des taux de fiscalité locale:

Rappel des taux approuvés en 2019 :

- Taxe d'habitation : 10,20 %
- Taxe foncière sur le bâti : 17,11 %
- Taxe foncière sur le non-bâti : 115,92 %

Le Maire indique que pour la première fois la taxe d'habitation ne fait pas l'objet de votre, pour cette taxe c'est le taux de 2019 qui est repris de fait. Impôts locaux perçus en 2019 : 167 425 €

En raison de la période difficile que nous vivons actuellement le maire propose la reconduction des taux de 2019 pour les taxes sur le bâti et non bâti. Approuvé à l'unanimité.

Impôts locaux attendus pour 2020 : 171 150 €

15 – Questions diverses :

1 - Correspondant tempête :

Délégué : Monsieur Jean-Michel ARNAL

2 – Délégués auprès des agriculteurs, artisans, commerçants :

Délégués : Monsieur Alexis CASTAN, Madame Muriel SEIGNON, Monsieur Alain NOEL

3 – Commission personnel technique et transport scolaire :

Président : Monsieur Jean-Michel ARNAL

Membres : Messieurs Alain NOEL, Éric DELMAS

4 – Commission eau, assainissement, accessibilité handicapée :

Président : Messieurs Alexis CASTAN

Membres : Jean-Michel ARNAL, Patrick VAILLE, François LEROY et Madame Florence GELY

5 – Commission travaux, voirie, bâtiment :

Président : **Monsieur Alain NOEL**

Membres : Messieurs Jean-Michel ARNAL, , Alexis CASTAN, Luc LEPINOIS

6 – Délégués finances, budget :

Délégués : Messieurs Jean-Michel ARNAL, Alexis CASTAN, Alain NOEL, Aurore RODIER, Florence GELY

7 – Communications : animation, site internet, tourisme :

Président : Madame Aurore RODIER

Membres : Madame Muriel SEIGNON ; Messieurs François LEROY, Luc LEPINOIS, Éric DELMAS, Patrick VAILLE, Christophe BLANC.

8 – Délégués Affaires scolaires & cantines :

Délégués : Monsieur Jean-Michel ARNAL, Mesdames Aurore RODIER & Muriel SEIGNON

9 – Délégués contrôle listes électorales :

Délégués : Monsieur Luc LEPINOIS

10 – Commission appels d’offres :

Délégués : Messieurs Jean-Michel ARNAL, Patrick VAILLE, Christophe BLANC ; Madame Muriel SEIGNON

11 –Gestion de la salle des fêtes :

Délégués : Monsieur Éric DELMAS, Madame Muriel SEIGNON, Madame Aurore RODIER, Monsieur Luc LEPINOIS

12 – Distribution des masques :

Fournis par la CCLP. Distribution en même temps que les sacs poubelles le vendredi 5 juin de 9h à 12h à l’atelier communal.